E PREZ texte

Informations communales Commune de Prez, juillet 2021



Corserey Noréaz Prez-vers-Noréaz



Sommaire

Message du Syndic	3
Présentation du Conseil communal	5
Message du Président du Conseil général	6
Présentation du Conseil général	7
Présentation des commissions	8
Présentation de l'administration	11
Finances	12
Diverses informations communales	15
Qualité de l'eau potable dans le réseau communal	18
La musique sarinoise à Prez	20
Sociétés locales	22
Horaires	24
Informations de nos partenaires	25

Impressum

Tirage: 1010 exemplaires

Éditeur : Commune de Prez

Mattia Bosco, conseiller général Pierre Bovet, conseiller communal Sarah Ducommun, conseillère générale Claudine Perroud, conseillère générale Mario Ramalho, conseiller général

Coordination: Administration communale

Route de Fribourg 19

Case Postale 22

1746 Prez-vers-Noréaz +41 26 470 40 20 commune@prez.ch

Photos: Alain Wicht, Pierre Bovet, Mario Ramalho

Impression: Imprimerie MTL



Message du Syndic

C'est reparti pour la réalisation de grands défis!

C'est avec enthousiasme et une belle énergie que tout le Conseil communal a démarré tout récemment cette nouvelle législature 2021-2026.

La première année de fusion a permis au Conseil communal d'unifier et de réorganiser les services administratifs, financiers et techniques des trois anciennes communes, de trouver le bon rythme de travail avec un Conseil général et ses commissions spécifiques, experts et très engagés. Durant cette première phase, le Conseil communal a pu cibler les différents enjeux propres à chacun de nos villages et ceux liés à la toute nouvelle commune, ainsi que mesurer les défis qui l'attendent aujourd'hui et demain.



La présente législature permettra de consolider les acquis et de concrétiser les nombreux projets qui ont été, pour la plupart, déjà listés. Par exemple, il faut améliorer nos traversées de localité afin de garantir une meilleure sécurité et favoriser la mobilité douce, mais aussi mener une réflexion sur nos infrastructures scolaires, sportives et culturelles et émettre des propositions qui devront être chiffrées, puis débattues avec les conseillères et conseillers généraux. La législature qui s'annonce sera intense et il est à espérer que des projets pourront être menés à terme dans l'intérêt de la population.

Le Conseil communal est en colère contre la décision de La Poste SA de fermer l'Office postal de Prez-vers-Noréaz!

Depuis près de 5 ans environ, la direction de La Poste SA cherche de manière insidieuse et constante à fermer définitivement l'Office postal de Prez-vers-Noréaz.

Opposés à cette fermeture, la population, le Conseil général et le Conseil communal ont tout fait ce qui est en leur pouvoir pour son maintien. Contrairement à d'autres communes qui ont plié tout de suite face au géant jaune en acceptant la fermeture de leur office postal, nous n'avons jamais rien cédé et à raison, car les volumes de courriers et de transactions de l'Office postal de Prez-vers-Noréaz n'ont pas connu les baisses annoncées au niveau national.

Mais, aujourd'hui, après avoir épuisé toutes les possibilités de recours, la direction de La Poste SA a décidé lâchement de fermer définitivement l'Office postal en nous faisant comprendre que l'Office postal le plus proche serait désormais celui d'Avry-Centre...

Le Conseil communal est en colère contre cette décision, car il estime que La Poste SA n'est plus à l'écoute des citoyennes et des citoyens. Il est aussi extrêmement déçu de l'attitude du Fribourgeois Urs Schwaller, Président du Conseil d'administration de La Poste SA, qui n'a pas eu le courage de répondre aux invitations des autorités communales pour venir sur place se rendre compte de la situation.

En conséquence de cette annonce de fermeture prochaine, le Conseil communal de Prez a décidé, en plus de remettre en question ses comptes PostFinance, de publier, prochainement, sur son site internet, les échanges qui ont amené La Poste SA à vouloir fermer injustement l'Office postal de Prez-vers-Noréaz. Le Conseil communal se doit d'appliquer la plus grande transparence à ce sujet vis-à-vis de la population, du Conseil général et de la clientèle de l'Office postal en provenance de toute la région.

Un été avec de beaux espoirs pour toutes et tous!

Pour terminer sur une note positive, ce début d'été rime avec une diminution de la pandémie du coronavirus un peu partout dans notre pays, mais aussi, de pair, avec un assouplissement des conditions sanitaires. De manière réjouissante, la « vie normale » reprend naturellement son cours. Tous les commerces et les restaurants sont à nouveau ouverts, les sociétés villageoises, qui jusque-là, étaient restées plus ou moins discrètes en raison de la pandémie, reprennent leurs activités. Des assemblées sont même agendées tout en respectant les mesures sanitaires. Des fêtes s'organisent comme le tout prochain 1^{er} août qui aura lieu encore cette année sur plusieurs sites. Il est aussi prévu que le Giron des Musiques de la Sarine anime la commune en mai 2022. Toutes ces bonnes nouvelles nous permettent d'afficher un optimisme serein pour l'avenir.

Le Conseil communal, tout en vous souhaitant un bel été, espère vous rencontrer à nouveau dans les villages.

Au nom du Conseil communal David Bonny



Présentation du Conseil communal

Le Conseil communal a été élu en mars 2021. Il y a eu deux changements.

En effet, les anciennes conseillères communales, Suzanne Morel et Aleksandra Bjedov avaient décidé de ne pas se porter candidates. Nous tenons à les remercier pour tout le travail qu'elles ont effectué pour le bien de notre commune.

Michael Chatagny et Philippe Jolliet ont rejoint le Conseil communal. Nous leur souhaitons plein de succès dans cette nouvelle fonction.

La répartition des dicastères est la suivante:

Personnes en charge	Dicastères
David Bonny 079 247 78 88 david.bonny@prez.ch	Syndic Administration, Cité de l'Energie, mobilité, défence incendie, protection civile, affaires militaires, ordre public
Isabelle Staub Barbey 079 221 01 23 isabelle.staubbarbey@prez.ch	Vice-syndique Aménagement du territoire, constructions, forêts, cours d'eau
Isabelle Bersier 079 827 94 69 isabelle.bersier@prez.ch	Santé, affaires sociales, petite enfance, culture, sports et loisirs, séniors, naturalisation
Pierre Bovet 079 249 56 02 pierre.bovet@prez.ch	Routes, voirie, éclairages pubics, eaux usées, STEP, eau potable
Michael Chatagny 079 367 80 17 michael.chatagny@prez.ch	Bâtiments communaux, cimetières, gestion des déchets
Séverine Egger 079 391 64 06 severine.egger@prez.ch	Enseignement, formation, accueil extrascolaire
Philippe Jolliet 079 239 29 42 philippe.jolliet@prez.ch	Finances, économie, agriculture, parchets communaux

Message du Président du Conseil général

Prez, an II - Une année à la rencontre de...

Cette deuxième année d'existence de la Commune de Prez est marquée par le début d'une nouvelle législature. La première, d'un peu plus d'une année, a permis le rodage du fonctionnement de notre Commune, et a dû faire face notamment au remplacement des assemblées communales par un Conseil général, changement qui n'est pas anodin. Les prérogatives de ce dernier sont multiples et avec des séances plus rapprochées, il est possible d'assurer un meilleur suivi des dossiers présentés par le Conseil communal.



Une des craintes principales émises lors des processus de fusion est la perte de proximité entre les citoyens et les élus. Dans le discours qui a suivi mon élection à la présidence du Conseil général, j'ai souhaité que le Conseil général soit plus proche des citoyens de nos villages, que nous allions à votre rencontre. Certains groupes planchent sur des petits événements locaux afin de pouvoir échanger et partager sur vos préoccupations du moment. La vie associative de nos villages va retrouver une certaine normalité et permettre également plus d'interactions entre tous les habitants.

Finalement je rappelle que toutes les séances du Conseil général sont publiques et que j'aurai plaisir à voir les rangées prévues à cette fin se garnir au fur et à mesure de nos débats. Toutes les informations sur les prochaines séances se trouvent sur le site internet de la Commune.

Claude Friderici



Présentation du Conseil général

L'élection de mars 2021 a eu lieu, pour la dernière fois, par cercles électoraux correspondant aux anciennes communes. 29 personnes ont été assermentées, dont 19 sortant·e·s.

Le Conseil général élu pour la législature 2021-2026 est le suivant:

Corserev

Ludivine Besomi Chatagny
Aleksandra Bjedov (vice-présidente, membre du bureau du Conseil général)
Mario Ramalho (scrutateur, membre du bureau du Conseil général)
Lionel Schouwey
Sylvie Schwab
Guy-Lou Vuarnoz

Noréaz

Mattia Bosco (scrutateur, membre du bureau du Conseil général)
Martial Brülhart
Oliver Epiney
Claude Friderici (président, membre du bureau du Conseil général)
Yannick Julmy
Delphine Mettraux
Jean-Marc Meuwly
Olivier Progin
François Trotti

Prez-vers-Noréaz

Hassan Berthoud
Christian Carrel (scrutateur, membre du bureau du Conseil général)
Lauranne Charrière
André Chollet
Sarah Ducommun
Yannick Ducommun
Pierre-Alain Egger (scrutateur, membre du bureau du Conseil général)
Samuel Gendre
Thierry Haas
Claudine Perroud
André Robatel
Daniel Roulin
Roxane Schöpfer
Simon Zürcher

Nous les remercions pour leur engagement.

Présentation des commissions

Les commissions suivantes ont été créées pour la législature 2021-2026. Les membres sont des conseillères et conseillers communaux ou généraux.

Commission d'aménagement

Au niveau local, le Conseil communal a la compétence d'aménager son territoire. Cette responsabilité constitue un enjeu majeur pour la commune. Le développement de son territoire s'inscrit dans des choix d'aménagement de l'espace qui impliquent une vision stratégique sur le long terme et l'adhésion de la population aux orientations projetées. Les travaux de planification couvrent trois grandes thématiques : l'urbanisation, la mobilité et l'environnement au sens large. Des professionnels de l'aménagement peuvent venir en aide pour mener à bien ces tâches.

Hassan Berthoud Pierre Bovet Martial Brülhart Yannick Ducommun Jean-Marc Meuwly André Robatel Lionel Schouwey Isabelle Staub Barbey Francois Trotti Simon Zürcher

Commission financière

Elle examine le budget et donne un préavis. Elle donne également son préavis pour le plan financier et ses mises à jour. Elle examine les propositions de dépenses d'investissement. Elle peut proposer au Conseil général un organe de révision et préavise le rapport de l'organe de révision. Elle examine aussi les propositions de modification du taux des impôts.

Ludivine Besomi Chatagny Christian Carrel Pierre-Alain Egger Claude Friderici Thierry Haas Olivier Progin

Commission des naturalisations

Le rôle de la commission de naturalisation est de donner un préavis au Conseil communal après examen des dossiers et entretien avec les candidats à la naturalisation. Le Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil du Canton de Fribourg (SAINEC) transmet préalablement les candidatures à la Commune.

Isabelle Bersier Hassan Berthoud Delphine Mettraux Daniel Roulin Sylvie Schwab François Trotti

Commission des constructions et du feu

Elle surveille les projets de construction et les diverses règles en vigueur. Elle s'assure de la conformité des constructions par rapport aux plans approuvés et aux permis de construire délivrés. Elle veille aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels et procède aux contrôles des bâtiments en construction avant de délivrer le permis d'occuper.

David Bonny Christian Carrel (suppléant) André Chollet Yannick Ducommun Oliver Epiney (suppléant) Yannick Julmy Lionel Schouwey (suppléant) Isabelle Staub Barbey Guy-Lou Vuarnoz

Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité

La commission de l'énergie a pour tâche d'accompagner la commune dans sa politique énergétique liée aux bâtiments communaux, à l'approvisionnement en énergie et à la mobilité. Elle établit des propositions en ce qui concerne les aspects énergétiques de la commune, évalue les propositions du Conseil communal et propose un budget pour des mesures concrètes permettant l'économie d'énergie ou la réalisation de projets liés à l'efficience énergétique. Elle propose, organise et soutient des actions, par exemple pour l'obtention du label cité de l'énergie.

David Bonny Oliver Epiney Samuel Gendre Philippe Jolliet Mario Ramalho

Commission des infrastructures et des transports scolaires

Elle a pour but d'accompagner le Conseil communal dans sa politique scolaire, plus particulièrement dans le domaine des infrastructures et des transports scolaires. Elle collabore avec le Conseil communal pour une bonne gestion des écoles ; elle soutient le Conseil communal dans ses réflexions concernant les infrastructures scolaires à développer et à optimiser dans les années à venir.

Michael Chatagny Sarah Ducommun Séverine Egger Delphine Mettraux Claudine Perroud Lionel Schouwey

Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs

Elle a pour but de favoriser le rassemblement de la population de la nouvelle commune. Cette commission permet d'harmoniser, de soutenir et d'élaborer, avec les sociétés locales, des manifestations ou événements villageois culturels et sportifs.

Isabelle Bersier Ludivine Besomi Chatagny Lauranne Charrière

Oliver Epiney Roxane Schöpfer

Commission de l'information

Sa tâche est de développer le contenu du bulletin d'information communal et d'assurer la diffusion des informations officielles transmises par les autorités. Elle devra également promouvoir la diffusion des informations en utilisant d'autres canaux de distribution.

Mattia Bosco Pierre Bovet Sarah Ducommun Claudine Perroud Mario Ramalho

Commission ad hoc pour l'élaboration du règlement des Eaux (limitée dans le temps)

Les règlements relatifs à l'eau potable et l'évacuation des eaux doivent être harmonisés entre les trois villages et, de fait, adaptés aux exigences des lois cantonales sur les eaux et sur l'eau potable. L'enjeu principal est de couvrir les dépenses liées à l'exploitation du réseau d'eau avec la vente d'eau d'une part, et au développement ainsi qu'au maintien de la valeur des infrastructures avec une taxe de base d'autre part.

Hassan Berthoud Pierre Bovet Martial Brülhart Yannick Ducommun Jean-Marc Meuwly André Robatel Guy-Lou Vuarnoz



Présentation de l'administration



L'administration assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux et cantonaux.

De plus, elle organise les votations et les élections. Elle s'occupe également de la publication des règlements communaux.

L'administration communale de Prez se situe à Prez-vers-Noréaz.

Les différents services sont représentés comme ceci:

Services	Contacts
Administration communale	Marlyse Dubey 026 470 40 20 commune@prez.ch
Finances	Nicole Rossier Marie-Claude Vuarnoz 026 470 40 25 caisse@prez.ch
Secrétariat général Contrôle des habitants	Anne Toffel 026 470 40 20 commune@prez.ch habitants@prez.ch
Service technique	David Monnerat 026 470 40 20 commune@prez.ch
Location des salles	026 470 40 20 locations@prez.ch
Service des constructions	026 470 40 20 constructions@prez.ch

Finances

Situation générale 2020

La commune de Prez a présenté ses premiers comptes après la fusion des communes de Corserey, de Noréaz et de Prez-vers-Noréaz. Le résultat est un bénéfice de CHF 204'946.81. Il provient essentiellement de recettes fiscales extraordinaires.

Les faits marquants de l'exercice 2020 sont les suivants : le bouclement des comptes 2019 des trois anciennes communes, la préparation du budget 2020 et celui de 2021 en deux fois, la mise en place de l'informatique pour la gestion de la facturation de l'eau et de l'épuration pour les communes de Corserey et de Noréaz. Il fut aussi nécessaire de finaliser l'implémentation du module informatique pour la gestion des salaires. Le traitement des bons émis pour soutenir le commerce local a également généré quelques heures de travail. Il en résulte un grand nombre d'heures supplémentaires réalisées par le personnel administratif.

Affectation du bénéfice 2020

Sur proposition du Conseil communal (proposition validée par le Conseil général), le bénéfice de CHF 204'946.81 a été reporté sur la fortune.

Compte de fonctionnement 2020

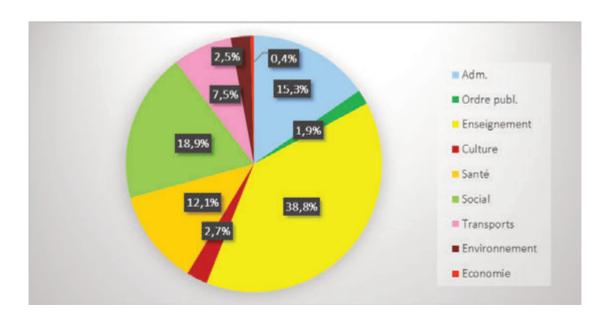
Le compte de fonctionnement enregistre un bénéfice de CHF 204'946.81.

Cet excellent résultat est généré par des recettes fiscales extraordinaires. La plupart des charges ont été maîtrisées et le budget a été respecté.

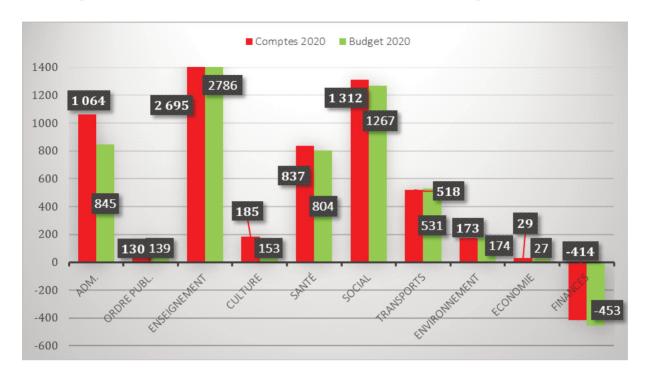
Des dépassements de charges apparaissent dans l'administration et les transports.

La marge nette d'autofinancement, soit le résultat avant amortissements et provisions diverses, se monte à CHF 493'625.58.

Le graphique ci-dessous représente la répartition par dicastère :



Voici un graphique représentant la comparaison comptes 2020 - budget 2020.



Compte d'investissements 2020

Les investissements 2020 se montent à CHF 393'852.94 (brut) pour un budget de CHF 3'919'233.80. Des reports ont été faits sur le budget 2021. Les recettes s'élèvent à CHF 28'931.75 contre CHF 150'000.00 au budget. L'investissement prévu pour l'assainissement du réseau d'épuration, secteur « Sarina-Rte de Fribourg » est ralenti par le projet Valtraloc en phase d'étude.

La participation communale à l'achat d'un véhicule pour les pompiers a été reportée en 2021, de même que l'achat du système de rangement pour les archives.



Bilan 2020

Le total du bilan se monte à CHF 18'604'641.64 contre CHF 18'339'471.63 en 2019.

La variation est faible. Les liquidités sont importantes. Les débiteurs ont diminué mais sont compensés en grande partie par l'augmentation des actifs transitoires. Les placements ont légèrement diminué. Les engagements ont également baissé. Les provisions ont augmenté en raison de celle qui a été créée de CHF 270'000.00 pour la recapitalisation de la Caisse de pensions de l'Etat et la comptabilisation des heures supplémentaires 2020.

Les réserves ont été impactées par les prélèvements pour la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'épuration. La fortune varie avec le résultat annuel reporté de CHF 204'946.81.

ACTIF	2019	2020	Ecarts
Disponibilités	1'937'845.33	1'717'111.16	-220'734.17
Débiteurs	2'047'875.36	-2'272'635.11	-4'320'510.47
Placements	6'360'453.15	6'316'348.30	-44'104.85
Actifs transitoires	354'940.44	5'180'825.50	4'825'885.06
Patrimoine administratif	7'638'357.35	7'662'991.79	24'634.44
Prêts et participations permanentes	0.00	0.00	0.00
Totaux	18'339'471.63	18'604'641.64	265'170.01

PASSIF	2019	2020	Ecarts
Engagements courants	-481'180.83	-226'549.98	254'630.85
Dettes à court terme	-86'245.95	0.00	86'245.95
Dettes à moyen terme	-3'804'700.00	-3'631'900.00	172'800.00
Provisions	-490'916.75	-732'537.00	-241'620.25
Passifs transitoires	-497'616.84	-895'017.82	-397'400.98
Réserves obligatoires	-8'335'889.84	-8'270'768.61	65'121.23
Autres réserves	0.00	0.00	0.00
Fortune (augmentée du résultat 2020)	-4'642'921.42	-4'847'868.23	-204'946.81
Totaux	-18'339'471.63	-18'604'641.64	-265′170.01

Perspectives de la deuxième moitié de l'année 2021

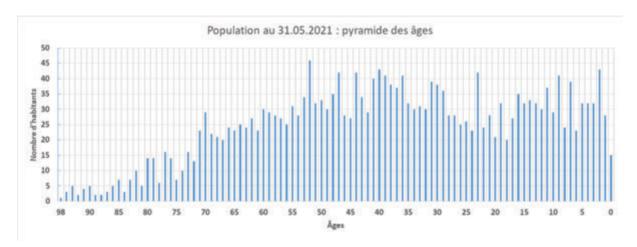
L'année 2021, tout comme l'année 2020, sera une année exceptionnelle de transition. De nombreux défis sont à relever, notamment la transition de la compatibilité vers le plan comptable MCH2 (exigence cantonale), la nouvelle réorganisation de la caisse communale ainsi que la concrétisation du nouveau règlement obligatoire des finances, lequel permettra notamment de clarifier les diverses compétences financières du Conseil communal.

Diverses informations communales

Habitants

Notre commune comptait au 31 mai 2021, 2'382 habitant·es dont 1'198 hommes et 1'184 femmes.

Le graphique ci-dessous représente une « pyramide des âges ».



Honneur aux jubilaires 2020 et 2021

Durant l'année 2020, le Conseil communal a eu l'honneur d'adresser ses félicitations et ses meilleurs souhaits à quatre personnes ayant fêté leur 90ème anniversaire : Mme Joséphine Chessex, Mme Marie-Thérèse Ayer, M. Henri Coquoz et Mme Fernande Blanc.

En 2021, le Conseil communal a visité et félicité trois nonagénaires jusqu'à ce jour, Mme Monique Mauron, Mme Marguerite Curty et Mme Marie-Thérèse Chatagny. Il aura le plaisir de fêter deux personnes au courant du mois de septembre, Mme Maria Boschung et M. Urbain Page.

Nous souhaitons à tous et toutes ces fringant·e·s nonagénaires nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour les prochaines années et espérons qu'elles pourront fêter encore de nombreux anniversaires au sein de leur famille.

Service de repas à domicile

Si vous êtes en difficulté, malade, accidenté ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service de repas à domicile. Les repas préparés par l'équipe de cuisine de la Résidence St-Martin de Cottens peuvent être appropriés à vos besoins. Ils sont livrés par une équipe de bénévoles des aînés de Noréaz, toute l'année, excepté les week-ends et jours fériés.

Prix du repas livré à domicile : CHF 12.50.

Inscriptions et renseignements: Mme Suzanne Morel, tél. 079 322 59 55.

Remboursement de l'Etat pour les masques de protection

L'Etat de Fribourg accorde aux bénéficiaires de prestations complémentaires qui ne séjournent pas dans un home, une participation aux frais occasionnés par l'achat des masques de protection à usage unique ou en tissu.

La participation est de CHF 30.- pour l'année 2021 par membre de la famille inclus dans le calcul de la prestation complémentaire.

Le formulaire est disponible sous le lien suivant :

https://www.caisseavsfr.ch/detail-actualite/article/remboursement-des-couts-des-masques-de-protection-contre-le-coronavirus-dans-les-pc/

Il est également disponible auprès de l'administration communale et sur le site www.prez.ch

Autorisation de voyage pour enfant mineur

En cas de voyage d'un enfant mineur, seul ou accompagné d'un proche, les parents ont la possibilité de remplir le formulaire « autorisation de voyage pour enfant mineur ».

Ce formulaire, à disposition à l'administration communale et sur le site internet (www.prez.ch, onglet Autorité, Contrôle de l'habitant), doit être légalisé par l'administration communale.

Subventionnement des abonnements de transports publics

Nous vous rappelons que notre commune soutient l'utilisation des transports publics de manière concrète.

Tout abonnement acheté dès le 1^{er} janvier 2021 (la date d'achat fait foi) est subventionné selon le tarif suivant : Abonnements demi-tarif CFF: CHF 40.-/an. Abonnements nominatifs: 20% du prix d'achat, mais au maximum CHF 200.-/an.

Les demandes sont à envoyer ou à remettre à l'administration communale accompagnées d'une copie de l'abonnement ainsi que d'une copie de la quittance d'achat.



Cartes journalières

2 cartes journalières CFF sont à disposition des citoyennes et citoyens de Prez pour le prix de CHF 35.- par carte et par jour.

Disponibilités visibles sur www.prez.ch rubrique Transports publics Réservations et renseignements : commune@prez.ch ou tél. 026 470 40 20

Droit de cité communal dans les communes fusionnées

Les personnes titulaires du droit de cité des communes qui fusionnent acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune le jour de l'entrée en vigueur de la fusion.

Elles peuvent demander, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur de la fusion, que le droit de cité communal inscrit dans le registre de l'état civil soit celui de la nouvelle commune suivi, entre parenthèses, du nom de l'ancienne commune d'origine.

Vous pouvez trouver le formulaire et des informations ici :

https://www.fr.ch/vie-quotidienne/etat-civil/droit-de-cite-communal-dans-les-communes-fusionnees

L'administration communale a également des formulaires à disposition. L'émolument est de CHF 100.-/personne ou CHF 150.-/famille avec des enfants mineurs.

Cartes d'identité et passeports

Les demandes de cartes d'identité peuvent être faites auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses à Granges-Paccot.

Les commandes de passeports et de passeports provisoires ainsi que les commandes simultanées d'un passeport et d'une carte d'identité s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses à Granges-Paccot, Rte d'Englisberg 11, tél. 026 305 15 26. Informations : www.fr.ch/spomi ou www.passeportsuisse.ch

Une carte d'identité ou un passeport est livré dans un délai de 10 jours ouvrables. N'attendez donc pas le dernier moment pour commander votre pièce d'identité.

Prix :	adulte (18 ans +)	passeport carte identité passeport et carte identité	CHF	70	validité 10 ans validité 10 ans validité 10 ans
	enfant	passeport carte identité passeport et carte identité	CHF CHF CHF	35	validité 5 ans validité 5 ans validité 5 ans

Passeport d'urgence CHF 100.- (pour un voyage, max. 1 an)

Réduction des primes d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie.

Toutes les informations relatives à ces subsides sont disponibles sur le site de la Caisse de compensation du Canton de Fribourg

https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/

Le formulaire ainsi que les informations en format « papier » sont également disponibles à l'administration communale.

Qualité de l'eau potable dans le réseau communal

Secteur Corserey

Le réseau de Corserey est alimenté entièrement par le réseau GAGN (Groupement d'adduction d'eau pour la Glâne Nord) via la commune de Torny.

GAGN: http://www.chatonnaye.ch/environnement.html

Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat
Conductivité électrique (20°C)	μS/cm	603 ± 12
Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03

Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	91
Escherichia coli	UFC/100 ml	0
Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0

Secteur Noréaz

Le réseau de Noréaz est alimenté par la source du Moulin qui fournit un débit moyen d'environ 200 l/min. Le secteur Noréaz est entièrement alimenté par l'eau de source communale.

Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat
Conductivité électrique (20°C)	μS/cm	659 ± 13
Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03

Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0
Escherichia coli	UFC/100 ml	0
Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0

Secteur Prez-vers-Noréaz

Les sources de Prez-vers-Noréaz alimentent le réservoir communal, d'où l'eau est pompée vers le réservoir de la Perreire situé à Lovens où elle est traitée aux UV. Le réseau de Prez-vers-Noréaz est entièrement alimenté depuis la Perreire, propriété de l'AESO (Alimentation en Eau pour Sarine Ouest). Nos sources fournissent environ ½ de l'eau que nous consommons.

AESO: http://aeso.ch/index.html

Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat
Conductivité électrique (20°C)	μS/cm	582 ± 12
Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03

Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	36
Escherichia coli	UFC/100 ml	0
Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0

Vous trouverez plus d'informations sur le site https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/agro-alimentaire/autocontrole-pour-leau-potable



Sociétés locales La musique sarinoise à Prez



En mai prochain, la commune de Prez accueillera la 33^e Fête des Musiques du Giron de la Sarine, un événement exceptionnel que chaque société de musique du district n'organise que très sporadiquement. Les préparatifs vont bon train malgré l'incertitude actuelle et les derniers assouplissements annoncés par le Conseil fédéral laissent entrevoir une issue favorable. Mais la tâche est herculéenne et s'annonce même titanesque dans les mois à venir.

Dans le paysage musical fribourgeois, un giron incarne une association regroupant les sociétés de musique d'un district. Le canton de Fribourg compte donc sept girons. Du fait de son appartenance géographique, «La Cigonia» fait partie de celui de la Sarine, l'un des deux plus importants, avec 20 sociétés. Mais un «Giron des musiques» désigne aussi l'événement majeur qui réunit, à une cadence prédéfinie et selon un tournus établi s'agissant de l'organisation, toutes les sociétés de musique d'un même district, passage devant jury, concours de parade et cortège à la clé. En Sarine, chaque société met sur pied cet important rendez-vous en principe tous les 30 à 40 ans. L'événement est donc aussi marquant que rare.

«Prez'histoire»

Après 1989, «La Cigonia» se voit donc confier une nouvelle fois cette mission et organisera ainsi du 19 au 22 mai 2022 la 33^e Fête du Giron des Musiques de la Sarine. Et c'est sur le thème «Prez'histoire» – clin d'œil à l'ère du paléolithique – qu'elle a décidé de convier ses sociétés sœurs à se retrouver pour cette grand-messe musicale. Une manifestation d'envergure, puisqu'elle rassemblera près de 850 musiciennes et musiciens et devrait attirer dans toute la mesure du possible quelque 10 000 visiteurs. Les travaux ont commencé en 2019 déjà, sous la houlette d'un comité d'organisation placé sous la présidence de Monsieur David Bonny, secondé à la vice-présidence par Madame Sandra Wohlhauser.

Fête fédératrice

La nouvelle commune de Prez vivra ainsi sa première grande manifestation festive postfusion. Cette perspective constitue évidemment une opportunité réjouissante pour «La Cigonia», acteur culturel de la commune qui compte aujourd'hui plus de 50 membres d'une moyenne d'âge de 31 ans, ainsi que de nombreux enfants et adolescents en formation. Mais le comité d'organisation entend offrir à la population une fête fédératrice, accueillante pour tout le monde, notamment pour les familles. Ce 33^e Giron des Musiques de la Sarine sera ainsi l'occasion pour toutes et tous d'être parties prenantes d'un événement unique et rassembleur.

Et ce à plusieurs titres, puisque les écoles, mais aussi les sociétés locales y seront impliquées à différents niveaux, notamment, bien entendu, lors du grand cortège du dimanche. Ce dernier traversera le village de Noréaz, site de la fête, qui accueillera également les auditions des sociétés le samedi, à la halle polyvalente. La place de fête prendra quant à elle ses quartiers à proximité de la route des Tourbières.



L'appel à la population ne se limite toutefois pas aux implications susmentionnées. Pour mener à bien une fête aussi conséquente que celle du Giron des Musiques de la Sarine, pas moins de 1000 bénévoles seront nécessaires. Là aussi, le comité d'organisation fait appel à un important élan de solidarité. Des tranches horaires sont prévues en fonction des différents secteurs. Vous pouvez vous inscrire comme bénévole sur la page d'accueil www.prez2022.ch ou via le code QR ci-contre. D'avance un grand merci.

Ornements et nectars

Qui dit giron, dit décoration, évidemment. Un concept ornemental du plus bel effet a été mis sur pied. Il exige toutefois beaucoup de travail. Toute aide est donc la bienvenue. Plusieurs ateliers sont prévus, ouverts à tous, même à celles et ceux qui ne sont pas bricoleurs dans l'âme. Alors si le cœur vous en dit et que l'envie vous prend de prêter main forte à une équipe dont l'enthousiasme n'a d'égal que la créativité, n'hésitez pas à prendre contact à l'adresse decoration@prez2022.ch. De même, les habitants de la commune sont invités à orner les devantures de leurs habitations, dans le contexte décoratif de «Prez'histoire». Nos experts en peintures rupestres et en subtile esthétique sauront vous conseiller à la même adresse.

Pas non plus de fête des musiques sans vente de vin. Et le 33^e Giron de la Sarine n'échappe pas à la règle. Aussi nos responsables ont-ils sélectionné un assortiment de nectars des plus variés. Vous y trouverez certainement l'une ou l'autre référence à votre goût. Jetez donc un coup d'œil à notre liste et faites-vous plaisir, tout en soutenant La Cigonia. Vous trouverez les descriptifs des vins et un bulletin de commande à l'adresse www.prez2022.ch.

Ce même site web, actualisé en permanence, vous fournira tout autre renseignement si nécessaire. «Prez'histoire» est également présent sur Facebook et Instagram. Alors rejoigneznous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de notre aventure musico-préhistorique.

Nous allons au-devant de quelques mois particulièrement intenses, mais forts de notre volonté et grâce à l'aide de tous, nous relèverons le défi.

Merci de votre intérêt et rendez-vous les 19, 20, 21 et 22 mai 2022!

Régis Gobet Communication «Prez'histoire»



Le CO de Prez'histoire (de g. à d.): Sandra Wohlhauser, Marie-Anne Egger, Fabrice Mauroux, Pierre-Alain Egger, Nicolas Maudry, Eric Mauron, David Bonny, Claude-Pascal Mauron, Patrick Mauron, Olivier Magne.

Sociétés locales Diverses informations

La société de gymnastique de Prez vous présente son nouveau programme des cours pour l'année 2021/2022 :

	Activité	Horaire	Lieux	Moniteurs Monitrices	Début	Prix *
	Gym Parents- Enfants Dès 18 mois	Jeudi 09h30 - 10h30 Vendredi 16h00 - 17h00	Prez Prez	Sandra Jolliet 076 532 95 51 sur inscription	02.09.2021	150 année
Source	Gym pré- scolaire Dès 3 ans	Vendredi 15h00 - 16h00 (max 10 enfants)	Prez	Sandra Jolliet 076 532 95 51 sur inscription	03.09.2021	150 année
	Gym Enfantine Mixte 1H - 2H	Jeudi 16h - 17h	Prez	Catarina Antunes	02.09.2021	100 année
	Polysport 1 Mixte 3H à 5H	Jeudi 17h - 18h	Prez	Léa Jaussi	02.09.2021	100 année
	Polysport 2 Mixte 6H à 8H	Mercredi 16h15 - 17h15	Nonéaz	Géraldine Nicolet	01.09.2021	100 année
	Gym a(b)dos Mixte dès la 9H	Jeudi 19h - 20h	Prez	Léa Jaussi	02.09.2021	130 année
	Renforcement musc, et cardio	Mercredi 19h-20h	Prez	Géraldine Nicolet	01.09.2021	150 année
	Bodysculpt	Mercredi 8h30-9h30	Noréaz	Géraldine Nicolet	01,09,2021	150 année
	Gym Santé	Mercredi 14h - 15h	Prez	Sandra Ferreira	01.09.2021	50 trimestre
	Yoga pour tous	Lundi 17h30 - 18h15	Prez	Alexandra Cotting	30.08.2021	150 année
Noon	Yoga pour tous	Lundi 19h00 - 20h00	Noréaz	Alexandra Cotting	30.08.2021	150 année
W	Multisports hommes	Vendredi 19h - 21h	Prez	Filipe Antunes & Melvyn Jaussi	03.09.2021	150 année

^{*} Le membre de la société, qui viendra aider lors des différentes manifestations (loto, fêtes, ...), pourra bénéficier d'un remboursement de 20.- sur sa cotisation (à venir chercher lors de l'assemblée).

Venez simplement au premier cours à la salle de gymnastique de Prez-vers-Noréaz ou de Noréaz, vous pourrez vous décider après 3 leçons d'essai.

Renseignements : Sandra Jolliet, responsable 076 532 95 51 ou gymprez@gmail.com

Notre site <u>www.gymprez.ch</u> sera bientôt disponible, n'hésitez pas à le consulter

Un spectacle d'été

de l'Aire du Théâtre de et avec Jean Winiger La Fontaine en liberté du 29 juillet au 27 août à 18h30, les ME, JE, VE et DI Esplanade de la Fleur de Lys,Gruyères

Réservation, renseignements: 026 466 46 06; info@aire-du-theatre.ch

La Fontaine, le poète des Fables, libre en tout, revivra avec son ami François de Maucroix et une flûtiste, pour raconter sa vie pleine de surprises et d'enchantements

PROGRAMME DES COURS 2021 - 2022 Cirque-en-Ciel

Cours de cirque

Les activités de cirque que nous proposons dans nos cours incluent l'acrobatie, le jonglage et l'équilibre dans un contexte créatif et ludique porté sur l'épanouissement de l'enfant. L'entraînement de ces différents éléments s'adapte à l'âge, au développement du corps et au désir de chacun. L'éducation physique, l'acrobatie et le jonglage sont travaillés dans chaque cours, en groupe de 8 à 15 personnes.

La diversité des arts du cirque permet de développer les capacités corporelles, créatives et sociales de chacun. Les aspects artistiques seront travaillés lors de la création de petits numéros qui seront présentés à l'occasion du spectacle de fin d'année sous notre chapiteau.

Inscriptions en ligne: https://forms.gle/KkmyBpDu1owiUJrP8

Info: www.cirqueenciel.ch ou info@cirqueenciel.ch ou 079 / 301 74 50

Les inscriptions seront confirmées fin d'ici la fin-juillet.

Début des cours : le 13 septembre 2021

Lundi

16h15 à 17h30	Lundi A : enfants 6 à 8 ans Clemens & Joseph
17h30 à 19h00	Lundi B : enfants 8 à 11 ans Clemens & Joseph
19h00 à 21h00	Lundi C: groupe Compagnie*** Clemens & Joseph

Mardi

16h10 à 17h00	Mardi A : initiation** enfants dès la 2H Christa
17h00 à 19h00	Mardi B : groupe Création*** Christa & Joseph
401.45 \ 0.41.45	

19h15 à 21h15 Mardi C : jeunes avancés 15 ans et + Christa & Joseph

Mercredi

13h45 à 15h00	Mercredi A : entants 7 à 9 ans Benedicte & Joseph
15h00 à 16h30	Mercredi B : enfants 9 à 12 ans Bénédicte & Joseph
16h45 à 18h45	Mercredi C : jeunes avancés 11 ans et + Clemens & Joseph
17h30 à 18h45	Yoga-pilates : adultes tous niveaux Benedicte
19h00 à 21h00	Mercredi D : jeunes avancés 13 ans et+ Clemens & Joseph
19h30 à 21h00	Yoga : adultes tous niveaux Benedicte

Jeudi

8h45 à 10h00	Yoga pour adultes, tous niveaux Benedicte
17h00 à 19h00	Jeudi A : jeunes avancés 11 ans et + Clemens & Joseph
17h30 à 19 00	Yoga : adultes, tous niveaux Benedicte
19h00 à 21h00	Jeudi B : jeunes avancés 15 ans et + Clemens + Joseph
19h30 à 21h00	Yoga pour adultes, tous niveaux Benedicte

Sous réserve de modification en fonction des inscriptions

Festivités du 1er août

Le 1^{er} août sera organisé dans chaque village comme les autres années. Toutefois, en raison des restrictions sanitaires, les sociétés organisatrices doivent attendre une confirmation de la Préfecture pour savoir ce qui est possible de faire.



Pour cette raison, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons pas publier le programme de la fête. Des informations vous parviendront par tous-ménages.

Horaires

Admnistration

Les heures d'ouverture de l'administration sont les suivantes:

Lundi 16h00 - 19h00 Mardi 13h00 - 17h00 Jeudi 8h30 - 11h30

L'administation sera fermée du 26 juillet au 6 août 2021.

En cas d'urgence, vous pouvez nous joindre:

Administration:

par mail commune@prez.ch en tout temps ou au 079 233 06 70 le lundi de 16h00 à 19h00, le mardi de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 11h30

Service technique:

par mail commune@prez.ch ou en se référant aux informations sur le site internet www.prez.ch

Constructions:

durant la période de fermeture estivale, les dossiers et projets relatifs aux constructions ne seront pas traités entre le 13 juillet (date de réception faisant foi) et le 15 août.

Déchetteries

Corserey	toute l'année	Mercredi Samedi	18h30 - 20h00 8h00 - 10h30
Noréaz	de décembre à février	Mercredi Samedi	16h30 - 18h30 9h00 - 11h30
	de mars à novembre	Mercredi Samedi Samedi	16h30 - 18h30 9h00 - 11h30 13h00 - 15h00
Prez-vers-Noréaz	horaire d'hiver	Lundi Jeudi Samedi	10h00 - 11h30 16h00 - 17h00 9h00 - 11h30
	horaire d'été	Lundi Jeudi Samedi	10h00 - 11h30 18h00 - 19h00 9h00 - 11h30

Informations de nos partenaires

Qu'est-ce que le service de puériculture?



De la naissance jusqu'à l'âge de 4 ans, des infirmières spécialisées dans la petite enfance vous soutiennent dans votre rôle de parents. Elles répondent à vos questions et vous accompagnent dans vos choix, ceci lors de consultations individuelles ou d'activités de groupe.

OUELS DOMAINES?

L'alimentation, l'allaitement, le sommeil, la santé, les soins, le développement, la prévention des accidents, l'éducation, l'épuisement parental, ...

OÙ SOMMES-NOUS?

Dans nos centres de consultations parentsenfants, dans les communes proches de vous, à domicile, par téléphone, par email et sur Facebook (Famille & CO).

SARINE CAMPAGNE Avry-Bourg 2 1754 Avry

GRUYÈRE Rue de la Sionge 67 1630 Bulle

BROYE Rue St-Laurent 5 1470 Estavayer-le-Lac



026 347 38 83 puericulture@croix-rouge-fr.ch





La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h mercredi 15h – 19h(30)

samedi 9h – 12h

vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi?

- > plus de 24'000 documents
- > 8 documents pour un prêt d'un mois
- Tarifs:
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site https://bra.avry.ch/

Infos – Actualités – Catalogue en ligne... et la possibilité de :

- > consulter son compte
- > prolonger le délai de prêt
- > réserver des livres

Large Vision



Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture



Dates importantes!





Les 8 et 9 octobre 2021, la BRA fête ses 30 ans.

Suivez-nous sur Facebook!



Faune et forêt victimes du VTT

Projet de réseaux officiels

La création de réseaux VTT officiels et de qualité est en cours d'étude afin de canaliser les cyclistes et ainsi assurer un espace de tranquillité suffisant pour la faune. La démarche cherche également à instaurer une charte de comportement à adopter entre les différents utilisateurs de la forêt.

Explosion des « trails » et autres parcours en forêt

Le vélo tout terrain connaît une expansion fulgurante. L'avènement en plus de l'électrification de l'engin n'est pas non plus totalement étrangère à cet engouement. A première vue, nous pourrions que nous en réjouir, l'exercice physique étant généralement très bénéfique à notre santé. Qui plus est, l'impact environnemental de cette activité, nécessitant que peu d'infrastructures et d'un vélo plus ou moins sophistiqué, semble en parfaite adéquation avec l'objectif de réduction de notre empreinte carbone. En ces temps de confinement, il peut librement se pratiquer ou presque. Jusque-là que du positif...

En d'autres termes, les vélos doivent rester sur les routes forestières ou sur des parcours aménagés et officiellement autorisés. Il est utile de rappeler que chaque parcelle de forêt est détenue par un propriétaire et que son accord est nécessaire pour tout aménagement.

Projets de parcours VTT

Une officialisation de la pratique du VTT en forêt est nécessaire afin que la faune et les différents utilisateurs y trouvent leur compte, ceci dans un esprit de fair-play et de respect mutuel.



Le VTT, une cohabitation compliquée

Le revers de la médaille n'est pas aussi flatteur. Il se présente sous forme d'un dérangement presque permanent de la faune. Les tracés aménagés traversent souvent la forêt de long en large ne laissant que peu de place à des zones de tranquillité où la faune peut se réfugier. De plus, certains vététistes s'équipent de puissantes lampes frontales permettant la pratique sportive à toute heure. Les promeneurs et coureurs à pied se plaignent du manque d'égard à leur encontre. Les cyclistes ne restant pas exclusivement sur les chemins et pistes, la sécurisation des chantiers lors d'abattages devient compliquée et coûteuse. Sans parler des dégâts occasionnés au système racinaire par la creuse de fouilles nécessaires à la réalisation de sauts ou de virages relevés. Ces blessures aux racines favorisent l'entrée de pathogènes et mettent en péril la vie de l'arbre. Ce phénomène peut s'observer après de nombreuses années et provoquer une lente agonie du végétal.

Le VTT en forêt : une pratique illégale

En forêt et selon notre législation, le cyclisme est interdit hors des chemins carrossables ainsi qu'en dehors des parcours spécialement réservés.

Aménagement sauvage et illégal de pistes VTT

Un projet de réseau dûment autorisé, en collaboration avec les communes, est en cours d'élaboration dans les districts de la Sarine et du Haut-Lac, mais aussi ailleurs dans le canton. L'objectif est de proposer aux vététistes une offre attractive et de qualité afin de les canaliser. Certains secteurs forestiers retrouveront ainsi le calme nécessaire à l'épanouissement de la faune. Une charte de comportement sera instaurée afin d'assurer un partage harmonieux de l'espace forestier avec les autres utilisateurs, notamment les promeneurs ou encore les exploitants forestiers.

Amateurs de VTT Merci pour votre collaboration!

Hauterive, février 2021 Frédéric Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier, Service des forêts et de la nature









Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 l 1752 Villars-sur-Glâne 026 401 13 13 l imprimerie@mtlsa.ch l www.mtlsa.ch